

# Agglo + Mag

LE MAGAZINE  
D'INFORMATION  
COMMUNAUTAIRE  
D'AURILLAC  
AGGLOMÉRATION



N°109 - Juin 2026



Élections  
**Patrick Casagrande,  
nouveau Président  
d'Aurillac Agglomération**

— ENVIRONNEMENT

**SENSIBILISER LES SCOLAIRES**

Dans le cadre du label Territoire Engagé pour la Nature, l'Agglo déploie des ateliers à destination des élèves de plusieurs écoles du territoire.

— SPORTS

**ÉVÈNEMENTIELS EN CASCADE**

Lancement des travaux de rénovation de la pelouse du stade Jean-Alric, UTPMA, accueil du Tour de France... Le territoire de l'Agglomération est plus que jamais un grand sportif !

**SOULIER**  
3, Route du Collet  
15000 AURILLAC  
☎ 04 71 64 66 00

**Construction d'un Pôle d'excellence en microbiologie à Aurillac - CD 15**

LE LIONS CLUB D'AURILLAC PRÉSENTE

**BLUE LAKE**  
*Youth Symphony Orchestra*  
DU MICHIGAN, USA

SAMEDI 4 JUILLET 2026 20H30 THÉÂTRE D'AURILLAC

TARIF 16€ ENTRÉE GRATUITE POUR LES MOINS DE 15 ANS

BILLETTERIE : THÉÂTRE 04 71 45 46 04

**aurillac.fr**

**ÇA VA COUPER. PAS CHEZ VOUS !**

**RESINTEL**  
INGENIERIE TELECOMMUNICATIONS

Fin du réseau cuivre : sécurisez votre téléphonie et votre connexion avant l'arrêt.  
Repères : 2026 (plus de nouvelles lignes cuivre) puis 2030 (extinction totale).

**ANTICIPEZ LA COUPURE MAINTENANT**

**AUDIT** de vos lignes et usages

**MIGRATION** vers une téléphonie IP adaptée

**MISE EN SERVICE** et accompagnement

1 rue Ambroise Paré, 15130 Ytrac  
04 71 48 62 00 • resintel.15@resintel.fr

www.resintel.fr | www.access-group.fr

**ÉDITO**



**SE METTRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE**

Le 14 avril dernier, les élus communautaires m'ont unanimement accordé leur confiance pour devenir le nouveau Président de l'Agglomération d'Aurillac. Tout autant qu'elle m'honore, cette responsabilité m'oblige envers chacune et chacun des habitants de ses 25 communes.

Pour m'accompagner sur ce mandat, j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur un exécutif fort, compétent et paritaire, mais aussi largement renouvelé du fait de l'élection de dix nouveaux maires. Un collectif aligné sur des valeurs communes et décidé à coopérer efficacement dans l'intérêt de ses administrés.

Autour de cette gouvernance représentative de notre territoire et respectueuse de son équilibre, notre ambition sera double :

- profiter des compétences de notre collectivité, comme le développement économique, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets, les mobilités et les transports, l'urbanisme et la transition écologique, pour agir concrètement sur votre quotidien et votre avenir, et celui de vos enfants,
- faire valoir les multiples atouts de notre bassin de vie, notamment son cadre et sa qualité de vie incomparables, pour en faire un lieu de destination pour les touristes mais aussi et surtout pour de nouvelles familles.

C'est pourquoi, dans un contexte économique et social complexe et contraint, notre action sera principalement axée sur l'attractivité, le développement et la compétitivité de notre Agglomération.

Outre la transformation de notre territoire pour le préparer aux enjeux de demain, notre objectif sera également de garantir une connexion privilégiée avec chacune des 25 communes car le maire reste pour les citoyens l'échelon de proximité par excellence.

Pour mettre en œuvre cette feuille de route, notre méthode s'articulera autour d'une gouvernance partagée et apaisée au service de notre territoire et d'un dialogue direct et permanent avec l'ensemble des communes.

Par ailleurs, parce que la concurrence entre les territoires est accrue, elle recherchera la mise en œuvre de stratégies de coopération et de partenariat avec l'ensemble des acteurs publics et privés locaux au bénéfice d'Aurillac et de son Agglomération.

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

**Patrick CASAGRANDE**  
Président d'Aurillac Agglomération,  
Maire d'Aurillac

**SOMMAIRE**

- 06.** En images
- 08.** Actualités
- 12.** UTPMA
- 14.** L'Éclairage

- 24.** Territoire Engagé pour la Nature
- 26.** Tour de France
- 29.** Chroniques locales

- 30.** Le saviez-vous ?
- 31.** C'est quoi ce chantier ?
- 32.** Agenda
- 34.** Bouillon de culture



## HISTORIQUE

### **La pelouse du stade Jean-Alric tire sa révérence...**

En guise d'adieu, l'historique pelouse naturelle du stade Jean-Alric s'est offert un dernier bain de foule ! Plus de 200 carrés de cette pelouse emblématique ont été distribués contre une donation intégralement reversée à l'école de rugby du Stade Aurillacois.

GRAND CYCLE DE L'EAU  
**Les scolaires en  
 visite à la station de  
 Souleyrie**

Fin avril, les classes de CM1 de l'école d'Arpajon-sur-Cère ont eu l'occasion de visiter la station de traitement de Souleyrie et d'en apprendre plus sur les processus d'épuration des eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel.



STADE JEAN ALRIC  
**Lancement des  
 travaux de rénovation  
 de la pelouse**

Dès la saison prochaine, le stade Jean-Alric sera doté d'une pelouse synthétique, labellisée World Rugby. Fin mai, après le dernier match à domicile des « Rouge et Bleu », l'impressionnant chantier de rénovation du terrain a débuté. Au total, ce sont près de 14 000 m<sup>3</sup> de terre qui vont être déblayés !



ENVIRONNEMENT  
**Fête de la Rando  
 et de la Nature**

Les 23 et 24 mai, La Plantelière a accueilli la Fête de la Rando et de la Nature organisée par Aurillac Agglomération. Tout le week-end, petits et grands ont profité d'un programme riche : randonnées, marche nordique, trail nature, yoga en plein air, VTT électrique et animations pour les enfants. Un rendez-vous ensoleillé placé sous le signe de la découverte, du sport et de la sensibilisation à la biodiversité.



ENVIRONNEMENT  
**Les prairies fleuries  
 égaient les espaces  
 publics !**

Les avez-vous vues ? Dans plusieurs communes de l'Agglomération, les prairies fleuries semées dans le cadre du label Territoire Engagé pour la Nature ont entamé leur période de floraison ! Jolies visuellement, elles sont aussi de véritables refuges pour la biodiversité (cf. pp24-25).

ÉCONOMIE  
**Visite ministérielle  
 à Aurillac**

En déplacement officiel à Aurillac, le 4 mai dernier, Sébastien Martin, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargé de l'Industrie, a visité les ateliers de production de l'entreprise Matière, rencontré les repreneurs et salariés de l'entreprise Abeil et découvert le PEM2i. Des discussions prometteuses autour du développement économique, thématique prioritaire du nouveau mandat, ont découlé de ces rencontres.



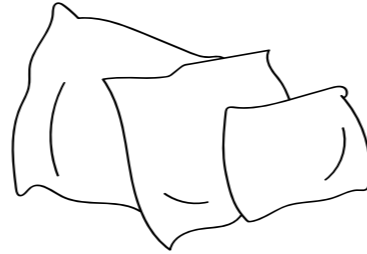
ENSEIGNEMENT  
**2<sup>e</sup> édition du Village  
 de l'Industrie**

Porté par l'Université Clermont Auvergne, en partenariat notamment avec Aurillac Agglomération, le Village de l'Industrie a vocation à faire découvrir aux élèves du secondaire les métiers de l'industrie et la diversité des carrières possibles au-travers d'échanges avec des entreprises, comme ici avec la société Imerys. Pour cette 2<sup>e</sup> édition, environ 800 élèves cantaliens, de la 4<sup>e</sup> à la 2<sup>nd</sup>e, ont participé à une trentaine d'ateliers portés par des entreprises du territoire !



## ÉCONOMIE

## L'entreprise Abeil reprend son envol



Grâce à une mobilisation collective remarquable, l'entreprise aurillacoise Abeil, spécialisée dans la fabrication de couettes et d'oreillers, est aujourd'hui sauvée.

Fin avril, le groupe industriel J.B est officiellement devenu le nouveau propriétaire de cette firme emblématique du territoire, assurant la poursuite de l'activité sur le site de production d'Aurillac et le maintien de 37 emplois.

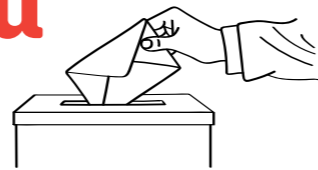
« C'est une démonstration de ce que l'on peut accomplir lorsque l'on travaille collectivement, se félicite Patrick Casagrande, président d'Aurillac Agglomération, propriétaire des locaux depuis plus de dix ans. Ce projet de reprise est le fruit d'un travail acharné entre élus, partenaires

institutionnels, potentiels repreneurs et représentants du personnel d'Abeil. »

Pour encourager cette reprise, Patrick Casagrande a proposé aux élus d'Aurillac Agglomération de voter, lors du conseil communautaire du 14 avril dernier, un soutien financier significatif. Il se traduit concrètement par un assouplissement du calendrier de paiement des loyers pour le repreneur ainsi que par une participation aux travaux de remise en état du bâtiment. En parallèle, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État ont aussi annoncé leur engagement aux côtés de l'entreprise, notamment pour soutenir les investissements et accompagner les salariés non repris via des dispositifs de formation et d'activité accompagnée.

## SYNDICAT MIXTE DU SCOT

## Installation du nouveau comité syndical



Après l'élection des conseils municipaux et des conseils communautaires, un ultime conseil d'installation attendait les élus : celui du Syndicat Mixte du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie. Créée en 2013, cette entité territoriale a pour vocation première l'élaboration d'un Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) à l'échelle d'un bassin de vie cohérent.

Depuis, le spectre de ses compétences s'est étoffé avec l'intégration de thématiques pertinentes au vue de la zone géographique couverte. Le Syndicat traite désormais d'environnement, de transition énergétique ou encore de santé avec la signature, en 2025, d'un Contrat Local de Santé. Sa gouvernance regroupe, ainsi, 28 élus issus des trois Intercommunalités : 18 d'Aurillac Agglomération, 2 de la Carladès Communauté et 8 de la Châtaigneraie cantalienne.

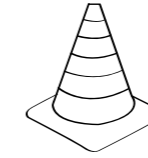
À l'issue de la soirée, Patrick Casagrande a été élu Président. Florian Morelle, Président de la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne, et Philippe Mourgues, Président de Carladès Communauté, sont respectivement élus premier et deuxième vice-présidents.



Pour Aurillac Agglomération, les élus qui siègent désormais au comité syndical sont : Audrey CORNET-VARGAS, Patrick CASAGRANDE, Catherine MANHEVAL, Stéphanie ROUCHET, Patrick BOISSET, Emmanuel ESTEVES, Maryline MONTEILLET, Céline MAS, Aymeric FAIVRE, Bernadette GINEZ, Louis ESTEVES, Benjamin ROUME, Evelyne LADRAS, Jean-François BARRIER, Jean-Michel FAUBLADIER, André ARNAL, Hervé SEGUI, Isabelle LANTUEJOL.

## TRAVAUX

## Rue Louis Mallet



Depuis le début du mois de mai, Aurillac Agglo procède à la réhabilitation et à la modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement de la rue du Docteur Louis Mallet à Aurillac. Menés en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal (SDE15) et la Ville d'Aurillac, les travaux engagés sont également l'occasion de procéder à l'enfouissement des réseaux secs (basse tension, télécommunications et éclairage public) ainsi qu'à la pose d'un nouveau poteau incendie.

Confié à l'entreprise Matière, le chantier devrait s'étaler jusqu'à septembre. Au fil de sa progression, la rue sera barrée et le stationnement interdit sur l'ensemble de la voie. Le carrefour avec la rue Mont-Mouchet est particulièrement impacté avec deux fermetures complètes, prévues au début du mois de juillet et au début du mois d'août. Pour toute information complémentaire, les services d'Aurillac Agglomération sont joignables au 04 71 46 86 50.

## HABITAT

## Prime sortie de vacance

Dans le cadre du plan national « France Ruralités », l'ensemble du territoire de l'Agglomération est désormais éligible à une prime dite « sortie de vacance » d'une valeur de 5 000 euros par logement pour les propriétaires bailleurs.

Les logements éligibles doivent être vacants depuis plus de deux ans, respecter les critères de décence (définis par le décret n°2002-120 du 30 janvier 2002), être loués à titre de résidence principale et bénéficier d'une subvention pour travaux octroyée par l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (Anah). Pour en bénéficier, les propriétaires bailleurs doivent en faire la demande, auprès de l'Anah, en même temps que leur demande de subvention pour travaux.

## MOBILITÉS

## La ligne de covoiturage : un service à (re)découvrir !

Saviez-vous qu'une ligne de covoiturage existe sur le territoire d'Aurillac Agglomération ? Pour l'utiliser, rien de plus simple ! Vous êtes conducteur ? Publiez facilement vos trajets et partagez vos places disponibles. Vous êtes passager ? Consultez les trajets proposés et trouvez rapidement une solution pour vous déplacer.

Accessible via la plateforme et l'application Movici, développées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la ligne de covoiturage permet de mettre en relation conducteurs et passagers en quelques clics. Afin de mieux faire connaître ce dispositif et encourager les habitants à se l'approprier, l'Agglomération propose deux temps d'animation :

- Le 13 juin à Jussac, dans le cadre du forum des associations : une animation ouverte au grand public permettra de découvrir concrètement le fonctionnement de la ligne de covoiturage et ses avantages.
- Le 18 juin à la Plantelière, à l'occasion de l'événement « Ma mobilité...mon autonomie ! » organisé par la Mutualité Française : le service mobilités de la Collectivité animera un stand dédié aux seniors. L'objectif ? Présenter les solutions de mobilités douces, dont la ligne de covoiturage, et répondre aux questions des participants.



Scannez le QR code ci-contre pour rejoindre la communauté « Aurillac Agglomération - Bassin Vallée de l'Aurhère » dans l'application Movici et commencez à covoiturer !





## Les Impulsions Musicales terminent leur saison à Arpajon-sur-Cère

Pour le concert final de la saison 2025/2026, les Impulsions Musicales se terminent en beauté avec un concert du Quintette Phénix à Arpajon-sur-Cère, le vendredi 19 juin à 20h30. Dans la cour de l'école, les cinq musiciens, et leurs instruments à vent, invitent les spectateurs à un voyage vers des contrées lointaines, l'Est, l'orient, le levant... Le Quintette Phénix, fidèle à sa volonté de métissage, présente un programme mêlant le grand répertoire romantique de l'Est de l'Europe (Bartok, Borodine, Moussorgski) à des musiques traditionnelles séculaires collectées dans les Balkans, au Moyen-Orient, ou encore en Anatolie... Un voyage musical étonnant et poétique. Ce concert, proposé par Aurillac Agglomération en partenariat avec la Commune d'Arpajon-sur-Cère et organisé par le Théâtre d'Aurillac avec le soutien artistique de Musica Formosa, se tiendra en extérieur si le temps le permet. En cas d'intempéries, celui-ci aura lieu dans l'église d'Arpajon-sur-Cère.

### Renseignements & billetterie :

Théâtre d'Aurillac  
04 71 45 46 04 / billetterie@aurillac.fr  
Billetterie en ligne : theatre-aurillac.mapado.com

### Tarifs des concerts :

Plein : 16 €  
Réduit : 12 € (apprenti, lycéen, étudiant, demandeur d'emploi, intermittent du spectacle, CE adhérent)  
Mini : 5 € (Enfant de moins de 14 ans, RSA, ASPA)



# 1 600

## SCOLAIRES

Au cours de la dernière édition du Festival BD, plus de 1 600 élèves du territoire d'Aurillac Agglomération ont eu l'opportunité de participer à une action de médiation culturelle portée par la Médiathèque ! Rencontres, spectacles, ateliers... ces moments privilégiés entre auteurs et enfants sont entièrement financés par la Collectivité.



## URBANISME

# Dématérialisation pour le plus grand nombre !

Depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier, Aurillac Agglomération gère l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme de l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne. Mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la mutualisation de ce service essentiel ne concernait pas encore l'intégralité du territoire de l'intercommunalité voisine. C'est désormais chose faite avec l'intégration des 13 dernières entités ! Grâce à cette mutualisation, les 50 communes de la Châtaigneraie ont également accès au portail en ligne de dépôt et d'instruction dématérialisée des demandes d'urbanisme.

Les habitants peuvent ainsi effectuer leurs démarches liées à l'urbanisme en ligne, sans se déplacer en mairie : déclaration préalable de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme ou encore permis d'aménager. Disponible 24h/24 et 7j/7, ce portail permet aussi aux usagers de suivre plus facilement l'avancement de leur demande et d'échanger avec le service instructeur de manière entièrement dématérialisée. Une nouvelle étape dans la simplification des démarches administratives !

Portail en ligne : <https://public-ads.caba.fr>

## 39<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL DE THÉÂTRE DE RUE

# Rendez-vous du 19 au 22 août !

Du 19 au 22 août prochains, Aurillac vibrera au rythme de la 39<sup>e</sup> édition du Festival International de Théâtre de Rue. Un rendez-vous incontournable qui transforme chaque été la ville en une vaste scène à ciel ouvert. Fin mai au Parapluie, l'association organisatrice ÉCLAT, par la voix de son directeur artistique, Frédéric Rémy, a dévoilé l'affiche ainsi que la sélection officielle de cette année, composée de 19 compagnies. Le voyage artistique proposé explorera une grande diversité de disciplines et de paysages, ouvrant une fenêtre sur le Maghreb. Après avoir mis à l'honneur la Suisse, la Corée du Sud et le Brésil lors des éditions précédentes, le Festival accorde cette année une place particulière aux artistes du monde arabe, encore peu représentés dans les arts de la rue. Dix compagnies sont, ainsi, invitées dans le cadre de ce Focus, inscrit dans la Saison Méditerranée, portée par l'Institut Français.

Les compagnies de passages seront, elles aussi, au rendez-vous ! Elles sont déjà plus de 650 à être inscrites. Parmi elles, 53 viennent de l'étranger et environ un tiers sera de passage à Aurillac pour la première fois. « Le Festival fait partie de la carte d'identité du territoire, a souligné Patrick Casagrande, Président d'Aurillac Agglo et Maire d'Aurillac, lors de la conférence de presse de présentation. On se doit donc de faire tout ce qu'il faut pour lui permettre de poursuivre sa mission : offrir du spectacle vivant au plus grand nombre des habitants. »

Aurillac Agglomération a ainsi renouvelé son soutien au Festival, au-travers notamment d'une subvention annuelle de 580 000 euros et un important soutien logistique.



### Infos pratiques et programmation

Les informations pratiques, la présentation des artistes de la sélection officielle ainsi que le programme de *Champ Libre !* sont disponibles sur [www.aurillac.net](http://www.aurillac.net).

## MÉDIATHÈQUE

# Projet Méditerranenez-vous !

En collaboration avec le Théâtre d'Aurillac, les musées d'Aurillac et la Médiathèque Communautaire Aurillac Agglo, ce projet invite le public à embarquer pour un voyage vivant et inspirant autour de la Méditerranée.

À travers une programmation riche mêlant expositions, spectacles, conférences et rencontres littéraires, cet événement met à l'honneur la diversité et la richesse des cultures méditerranéennes.

Ce temps fort culturel abordera plusieurs thématiques majeures : les circulations humaines, les métissages culturels, les échanges entre les peuples ainsi que les mémoires croisées des deux rives de la Méditerranée.

Plus d'informations sur [mediatheque.aurillacagglo.fr](http://mediatheque.aurillacagglo.fr)



# Marion Zaradzki, la passion d'un volcan à un autre



**Gagnante l'an passé de l'UTPMA chez les femmes, Marion Zaradzki sera de nouveau au départ de l'ultra-trail cantalien, le 12 juin prochain à Aurillac. Rencontre avec cette passionnée, originaire d'Ardèche et résidente de l'île de la Réunion depuis près de vingt ans. Médaille ou non à l'arrivée, la victoire sera personnelle et... familiale !**

L'an passé, elle avait survolé la course reine de l'UTPMA chez les femmes en 15 heures et 33 secondes, s'offrant même quelques pas de danse sur la ligne d'arrivée. Invitée par les organisateurs, Marion Zaradzki sera de nouveau au départ de l'ultra-trail cantalien, le 12 juin prochain. « J'ai vraiment aimé cette course, se confie-t-elle. L'ambiance, les paysages, la proximité avec l'organisation, l'accueil des bénévoles et du public... Tout était super. Je reviens donc avec grand plaisir, et en famille, cette fois-ci, puisque je vais courir avec mes deux frères. »

Originaire d'Ardèche, Marion Zaradzki vit à la Réunion depuis près de vingt ans. Là-bas, elle découvre la randonnée puis le trail. En 2021, séduite par « l'ambiance de dingue » d'une arrivée sur la « Diag' », elle participe pour la première fois au Grand Raid, déjà accompagnée par ses frères. « Depuis, c'est devenu une sorte de tradition familiale : on se retrouve chaque été sur des courses, raconte-t-elle. Je profite aussi du séjour en métropole pour enchaîner plusieurs dossards dans différentes régions. » L'an passé, après sa participation à l'UTPMA, elle avait ainsi pris le départ de deux autres courses dans le Vercors et dans les Alpes. Cette année, quatre épreuves

en l'espace de deux mois sont déjà au programme. « C'est ma seule opportunité de courir ailleurs qu'à la Réunion et de découvrir d'autres conditions climatiques. En 2025 à Courchevel, par exemple, c'était la première fois que je courais avec de la neige ! »

## « Une victoire perso avant tout »

Désormais habituée aux longues distances, avec notamment plusieurs participations réussies à la Diagonale des Fous (175 km et 10 000 m de D+), Marion Zaradzki aborde toujours les courses en métropole avec un regard différent. « Les sentiers sont plus roulants : on court davantage que sur les parcours réunionnais, qui sont très techniques, avec beaucoup de marches et de cailloux, explique-t-elle. Ce que j'ai apprécié sur l'UTPMA, c'est justement cette alternance, avec une première partie exigeante et une fin plus rapide. C'est surprenant... et ça peut piéger, surtout avec la chaleur de la mi-journée ! » Cette saison, elle s'est déjà confrontée aux sentiers métropolitains lors des championnats de France de trail, disputés sur le Mont Ventoux. « C'était un format court de 30 km avec 1200 m de dénivelé positif, donc pas vraiment mon point fort. Mais



c'était une belle expérience de se confronter au niveau national. »

Pour l'édition 2026 de l'UTPMA, la traileuse envisage une course sans pression et « au feeling ». « Quand je prends le départ d'une course, je pense à deux choses : prendre du plaisir et ne pas me blesser, confie-t-elle. Bien sûr, c'est toujours intéressant de jouer la gagne mais chaque course est avant tout une victoire personnelle. » Et si la victoire venait à nouveau ? « Ce serait un très beau moment, surtout avec mes frères et ma famille à mes côtés... mais je préfère ne pas y penser. Chaque course est différente. » En attendant, Marion Zaradzki poursuit sa préparation sur les sentiers rigoureux de l'île de la Réunion, « entre 80 et 120 km à pied par semaine », complétée par « un peu » de vélo pour ses trajets quotidiens.

## Tout savoir sur l'édition 2026 de l'UTPMA

On prend la même orga, et on recommence ? La 13<sup>e</sup> édition de l'UTPMA, organisée les 12 et 13 juin prochains à Aurillac, reprend les ingrédients qui ont fait sa réussite : quatre parcours au travers des Monts du Cantal, une course à destination des enfants dans le centre-ville aurillacois, un village trail avec une vingtaine d'exposants, des bénévoles motivés, un geste solidaire\* et un plateau de coureurs relevé ! Initialement prévue l'an passé, mais annulée au dernier moment à cause des conditions météorologiques, l'Imsonn'illac fera enfin son apparition ! Imaginée par les organisateurs pour redynamiser le cœur historique en attendant les derniers finishers de l'ultra trail, elle s'élancera de Saint-Simon à 22 h le samedi soir. Sa distance courte de 10 km et son caractère nocturne ont déjà séduit 200 participants, inscrits en moins de 15 minutes !

La (vraie) nouveauté, cette année, se trouve du côté de la traditionnelle randonnée. D'une distance de 22,6 km, elle s'élancera sur un tout nouveau tracé depuis le château de Clavières à Polminhac. Le déjeuner sera, quant à lui, servi à la ferme du Gaec de la Vache Rouge à Vézac.

**Infos pratiques et inscriptions : [www.utpma.fr](http://www.utpma.fr) (limite fixée à 500 partants)**

\*cette année, l'UTPMA soutient une action portée par la Fédération du Secours Populaire du Cantal en faveur des enfants de l'école de Belambo, au nord de Madagascar, et plus particulièrement au profit de la cantine de l'établissement, aujourd'hui à l'arrêt. Ainsi, 1€ par dossard sera reversé au profit de ce projet et l'ensemble des denrées alimentaires non utilisées après l'évènement sera reversé au Secours Populaire. La Fédération du Cantal sera aussi présente le 12 juin sur le Village Trail pour présenter le projet et récolter des dons.

Dans le cadre d'une convention, Aurillac Agglomération apporte son soutien technique, logistique et financier à l'UTPMA à hauteur de 20 000 euros par an.



Toutes les infos pratiques :

[www.utpma.fr](http://www.utpma.fr)



**UNE NOUVELLE ÉQUIPE  
AU SERVICE  
DU TERRITOIRE**



## Patrick Casagrande élu Président d'Aurillac Agglomération

**Ambiance protocolaire et vent de renouveau, mardi 14 avril, au siège d'Aurillac Agglomération. Pour leur première séance officielle, les conseillers communautaires ont élu Patrick Casagrande à la présidence, ouvrant une nouvelle page de la vie intercommunale sur le territoire.**

**M**ardi 14 avril. Il est 18 h lorsque les premiers conseillers communautaires arrivent au siège d'Aurillac Agglomération. Dans l'air flotte un parfum de rentrée des classes, où se mêlent retrouvailles et solennité. Sur les 68 conseillers communautaires élus lors des élections municipales du 15 et 22 mars, 44 siégeront pour la première fois à l'Agglomération. Pour la majorité d'entre eux, il s'agit donc d'une découverte : l'émargement, la photo officielle, le protocole, la salle du conseil. Ce soir-là, ses grandes baies vitrées laissent entrer la lumière d'une fin de journée printanière ensoleillée. Elle, aussi, est sur son 31. Le décor est planté pour ce moment inaugural.

### 19h15

Le Conseil communautaire d'installation, première réunion officielle de la nouvelle mandature, débute. Comme le veut la



tradition, le doyen de l'assemblée préside la séance jusqu'à l'élection du nouveau Président. Pour le deuxième mandat consécutif, cette mission revient à Jean-Pierre Picard, maire de Reilhac. Meticuleusement, il procède à l'appel des conseillers. Puis, prend la parole. « C'est avec un profond sens des responsabilités et un réel engagement que j'ouvre aujourd'hui ce conseil. » Avant de poursuivre. « Ancrée dans son territoire, notre Collectivité s'est construite pas à pas autour de projets utiles et cohérents, fondés sur ses compétences et tournés vers un objectif clair : améliorer le quotidien de nos habitants et renforcer la qualité de vie sur l'ensemble du bassin d'Aurillac. Mandat après mandat, l'exécutif et les élus ont su travailler dans le respect de principes essentiels : placer constamment l'intérêt communautaire au cœur de leurs décisions, au-delà de toute logique politicienne ; veiller à un équilibre juste entre les communes ; préserver une ambition collective forte, traduite dans un Projet de Territoire élaboré ensemble. »

Présent depuis la création du District et maire depuis 1989, Jean-Pierre Picard rappelle les évolutions de l'Intercommunalité sur le territoire, les orientations choisies au fil des années et les grands projets réalisés. Enfin, il conclut : « Je forme le vœu que nous avançons ensemble, toujours en confiance, au service de notre territoire, où il fait si bon vivre, et de ses habitants. »

### 19h40

C'est le moment d'élire le nouvel exécutif. Si les élections des vice-présidents et membres du Bureau se font grâce au vote électronique, celle du Président fait l'objet d'un vote à l'urne. Nicolas Bonnet et Léa Marre, les deux plus jeunes conseillers communautaires, sont désignés assesseurs.

### 20h05

Seul candidat, Patrick Casagrande est élu Président d'Aurillac Agglomération à l'unanimité des 62 suffrages

exprimés. Sous les applaudissements, il rejoint la tribune où il prend la parole. « 62, c'est mon numéro fétiche en ce moment, plaisante-t-il avant de reprendre plus solennellement. Au doyen des Maires, succède le benjamin. Je voudrais remercier Jean-Pierre pour ce rappel historique important, ainsi que tous les membres de l'assemblée et plus particulièrement les maires pour leur confiance. Confiance qui, comme celle des Aurillacois, m'honore et m'oblige. Le résultat de cette élection témoigne de la confiance envers la dynamique qui s'est enclenchée à Aurillac, et dans d'autres communes de l'Agglomération, et qui a vocation à bénéficier mutuellement à toutes les communes membres. Aurillac Agglo est riche de sa diversité de communes, de paysages, d'altitudes et d'élus. Ce sont, aujourd'hui, les représentants du territoire du bassin aurillacois qui font, ensemble, le choix d'une nouvelle dynamique territoriale, partenariale aussi avec le Département et la Région pour qu'enfin tout le monde pousse dans le même sens lorsque les projets et les ambitions collectives sont bénéfiques aux habitants. »

### 20h45

Après un hommage ému à Bruno Avignon, conseiller municipal à Aurillac disparu quelques jours avant le conseil d'installation, et une interruption de séance, le conseil d'installation reprend avec l'élection des vice-présidents. Composé de 12 membres, soit un de moins que sur la précédente mandature, le nouvel exécutif se veut représentatif de la diversité du bassin aurillacois et fait figure d'exemple en termes de parité : six hommes et six femmes. Parmi eux, figurent sept maires, deux nouveaux et cinq anciens. Le Bureau communautaire est, quant à lui, composé des vice-présidentes et vice-présidents ainsi que de 22 conseillers délégués. Tous ont été individuellement élus.

Découvrez l'ensemble des élues et élus au conseil communautaire en page 18-19.



# Le visage des 68 nouveaux conseillers



**Patrick CASAGRANDE**  
Aurillac - Président

 <b>Patrick BOISSET</b> Aurillac	 <b>Jean-Pierre CAVANIE</b> Sansac-de-Marmiesse	 <b>Audrey CORNET-VARGAS</b> Aurillac	 <b>Louis ESTEVES</b> Yolet	 <b>Philippe FABRE</b> Mandailles-Saint-Julien	 <b>Aymeric FAIVRE</b> Marmanhac
 <b>Bernadette GINEZ</b> Ytrac	 <b>Isabelle LANTUEJOL</b> Arpajon-sur-Cère	 <b>Catherine MANHEVAL</b> Aurillac	 <b>Céline MAS</b> Vézac	 <b>Christian POULHES</b> Naucelles	 <b>Stéphanie ROUCHET</b> Aurillac
 <b>Michel ANDRIEU</b> Arpajon-sur-Cère	 <b>Jean-François BARRIER</b> Velzic	 <b>Emmanuel BILLOUX</b> Teissières-de-Cornet	 <b>Edwige CAMBOU FREYSSAC</b> Aurillac	 <b>Laurent COURCHINOUX</b> Carlat	 <b>Nathalie CLUSE</b> Jussac
 <b>Patrick DELORT</b> Crandelles	 <b>Jean-Luc DONEYS</b> Saint-Paul-des-Landes	 <b>Emmanuel ESTEVES</b> Aurillac	 <b>Jean-Michel FLAUBADIER</b> Lascelles	 <b>Nathalie GARDES</b> Saint-Simon	 <b>Frédéric GODBARGE</b> Giou-de-Mamou
 <b>Thierry LEYMARIE</b> Aurillac	 <b>Philippe MAURS</b> Saint-Cirgues-de-Jordanne	 <b>Maryline MONTEILLET</b> Lacapelle-Viescamp	 <b>Jean-Paul NICOLAS</b> Aurillac	 <b>Jean-Pierre PICARD</b> Reilhac	 <b>Gérard PRADAL</b> Labrousse

 <b>Jean-Louis PRAX</b> Laroqueville	 <b>Djouma SALMI</b> Aurillac	 <b>Hervé SEGUIS</b> Ayrens	 <b>Jean-Luc TOURLAN</b> Vézels-Roussy	 <b>André ARNAL</b> Jussac	 <b>Roger BARRIER</b> Arpajon-sur-Cère
 <b>Didier BERGERON</b> Ytrac	 <b>Isabelle BERGHEAUD</b> Aurillac	 <b>Nathalie BESSIERES</b> Arpajon-sur-Cère	 <b>Nicolas BONNET</b> Aurillac	 <b>Jean BOUNIOL</b> Vézac	 <b>Mélissa CLEMENT</b> Aurillac
 <b>Nathacha DELFAU</b> Aurillac	 <b>Dominique FABREGUES</b> Ytrac	 <b>Robert FONTUGNE</b> Aurillac	 <b>Stéphane FRECHOU</b> Aurillac	 <b>Evelyne LADRAS</b> Naucelles	 <b>Dominique LAVIGNE</b> Ytrac
 <b>David LOPEZ</b> Arpajon-sur-Cère	 <b>Léa MARRE</b> Aurillac	 <b>Laurent MARTRES</b> Aurillac	 <b>Magali MAUREL</b> Aurillac	 <b>Gilbert NUMITOR</b> Naucelles	 <b>Marie-José ORTIGUES</b> Aurillac
 <b>Sébastien PRAT</b> Aurillac	 <b>Jean-François RAMOND</b> Aurillac	 <b>Georges RAMOS</b> Aurillac	 <b>Caroline REVEILLOU</b> Sansac-de-Marmiesse	 <b>Marie-Agnès ROCH</b> Aurillac	 <b>Geneviève ROLLAND</b> Arpajon-sur-Cère
 <b>Benjamin ROUME</b> Saint-Simon	 <b>Valérie RUEDA</b> Aurillac	 <b>Valérie SEMETEYS</b> Saint-Paul-des-Landes	 <b>Marie-Hélène SERONIE</b> Reilhac	 <b>Sandrine TAILLEFER-PATRIER</b> Aurillac	 <b>Didier VAILLE</b> Aurillac
 <b>Julien VIDALINC</b> Arpajon-sur-Cère					

Vice-Présidents d'Aurillac Agglomération  
 Conseillers délégués d'Aurillac Agglomération

# Que fait l'Agglo ?

Transports, déchets, développement économique, logement, assainissement... L'Agglomération agit chaque jour pour les habitants. Souvent méconnues, ses compétences façonnent pourtant le quotidien de chacun. Quelques chiffres clés pour mieux comprendre son rôle et son impact.

## LE TERRITOIRE

**56 328** habitants en 2025\*,

soit plus d'un tiers de la population du Cantal.

**27 578** habitants à Aurillac - plus grande commune de l'Agglomération\*

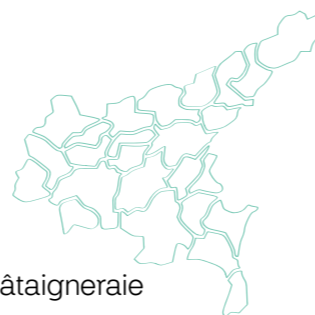
**134** habitants à Vézels-Roussy - plus petite commune de l'Agglomération

\*(population totale au 01/01/2026)

**25** communes

**490 km<sup>2</sup>** du Puy Mary à la Châtaigneraie et aux confins de l'Aveyron

**37,5%** des entreprises du département et **54%** des emplois



## LES ACTIONS AU QUOTIDIEN

**14 969** tonnes

de déchets collectés en 2024



**6** lignes de bus urbaines

**12** lignes péri-urbaines

**22** services communautaires

soit **320** agents

**3,8** millions de m<sup>3</sup>

d'eau prélevés en 2024



**877 km**

de réseau de distribution d'eau potable

**25 communes**

couvertes par le PLUi-H

**4 satellites**

STABUS, Aurillac Développement, SEBA 15 et Office de Tourisme du Pays d'Aurillac

**2 déchetteries**

**1 Pôle Immobilier d'Entreprises**



**2192 permis de construire**

instruits en 2025



**44 équipements communautaires**

dont le Centre Aquatique, la Médiathèque, le stade Jean Alric, la Plantelière...



**19 compétences**, dont **10** obligatoires, **3** optionnelles et **6** facultatives.

Tout comme les communes, départements ou régions, les communautés d'agglomération ont des missions bien définies, des « compétences ». Elles représentent les domaines dans lesquels la Collectivité peut agir. Certaines sont obligatoires, d'autres sont définies par les statuts de l'Agglomération.



## LA GOUVERNANCE

**68** conseillers communautaires et **15** suppléants

Ils composent le conseil communautaire. Organe délibérant de la Collectivité, il se réunit au moins une fois par trimestre pour examiner et voter les délibérations ayant trait au fonctionnement et aux actions d'Aurillac Agglomération.

**4** commissions

A l'instar de groupes de travail sur des thématiques précises, chaque commission émet des propositions à soumettre au Bureau et au Conseil communautaire. Le nouvel exécutif a créé quatre commissions :

- **Soutien aux Communes, Tourisme et Attractivité, Développement économique et Marketing Territorial**
- **Finances, Ressources Humaines, Administration Générale, Équipements culturels et sportifs**
- **Déchets, Cycle de l'Eau, Transition Énergétique**
- **Habitat, Politique de la Ville, Transports, PLUi-H**

Elles se réuniront, a minima, deux à trois semaines avant chaque conseil communautaire. Tous les conseillers communautaires peuvent s'inscrire pour siéger à une ou deux commissions au maximum.

**22** conseillers délégués

Egalement désignés lors du conseil d'installation, ils sont les maillons essentiels de l'exécutif de l'Agglomération. Avec le Président et les Vice-Présidents, ils composent le **Bureau communautaire** (Cf trombinoscope p18-19).

**12** vice-présidents élus lors du conseil d'installation.



**Patrick Boisset (Aurillac)**, 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge du développement économique et du marketing territorial



**Jean-Pierre Cavanié (Sansac-de-Marmiesse)**, en charge du grand cycle de l'eau, de la démarche qualité et de la préservation de la ressource



**Audrey Cornet-Vargas (Aurillac)**, en charge du renouvellement urbain, de l'habitat, de la politique de la ville et de l'urbanisme réglementaire



**Louis Estèves (Yolet)**, en charge de la collecte et du traitement des déchets



**Philippe Fabre (Mandailles-Saint-Julien)**, en charge des grands équipements sportifs



**Aymeric Faivre (Marmanhac)**, en charge du développement durable, de la transition énergétique et de la biodiversité



**Bernadette Ginez (Ytrac)**, en charge des équipements culturels



**Isabelle Lantuéjoul (Arpajon-sur-Cère)**, en charge du soutien aux communes et des contractualisations



**Catherine Manheval (Aurillac)**, en charge des transports, des mobilités et de l'intermodalité



**Céline Mas (Vézac)**, en charge du PLUi-H



**Christian Poulhès (Naucelles)**, en charge des finances, de l'administration générale et des ressources humaines



**Stéphanie Rouchet (Aurillac)**, en charge du tourisme et de l'attractivité

## RENCONTRE AVEC...

## Patrick Casagrande

Président d'Aurillac Agglomération

**Après votre élection à la Mairie d'Aurillac, briguer la présidence de l'Agglomération vous semblait-il logique ?**

« Tout à fait, et c'était un engagement assumé et transparent. J'ai déclaré ma candidature à la Mairie d'Aurillac le 10 octobre 2025 et, dès ce jour-là, j'avais indiqué que si les Aurillacois m'accordaient leur confiance, je briguerais la présidence d'Aurillac Agglomération. Tout simplement parce que les lois successives de décentralisation poussent un certain nombre de compétences des communes vers les intercommunalités et, lorsque l'on porte un projet ambitieux pour Aurillac et son territoire, comme ce fut notre cas, on ne peut le mettre en œuvre que si l'on dispose de toutes les prérogatives du bloc communal, dont un certain nombre d'entre elles reviennent à l'Intercommunalité. »

**Dans l'intervalle de ces deux élections, vous avez été à la rencontre des 25 Maires. Qu'est-ce que cela vous a apporté ?**

« J'ai effectivement utilisé ce temps pour fournir à l'ensemble des élus communautaires le projet que nous avons présenté pour Aurillac, dans lequel nous avons mêlé allègrement et volontairement des propositions qui dépendaient de compétences communales et intercommunales. Les Maires des 25 communes étaient donc directement concernés. Pour cela, j'ai donc été à leur rencontre, dans leur mairie. Je tenais à aller dans chacune des communes, afin de leur témoigner tout mon respect et débiter comme il se devait notre coopération. »

Nous avons aussi discuté de leurs attentes vis-à-vis de notre Collectivité pour ce nou-

veau mandat et échangé sur leurs attentes, les sujets qui leur tenaient à cœur ou ceux pour lesquels ils souhaitaient personnellement s'investir. En allant sur le terrain, j'ai également pu me rendre compte de certaines difficultés rencontrées par les Maires, en lien avec les compétences de l'Agglomération.

C'est pour cela que je tiens à perpétuer ces déplacements et je suis convaincu que la meilleure façon de gérer cette Intercommunalité, c'est en passant le moins de temps possible dans son bureau ! »

**À cette même période, vous avez également composé votre équipe, celle qui a désormais la mission de guider l'Agglomération au cours des sept prochaines années. Comment l'avez-vous pensée ?**

« Je l'ai voulue paritaire, tout d'abord, puisque l'équipe qui m'entoure aujourd'hui est composée de 12 Vice-Présidents, 6 hommes et 6 femmes. La parité dans les Intercommunalités en France n'est pas une évidence, cela nécessite une volonté politique et une possibilité de la faire. Dans notre Agglomération, les Maires des deux plus grosses communes après Aurillac sont des femmes, Isabelle Lantuéjoul à Arpajon-sur-Cère et Bernadette Ginez à Ytrac, et c'est tout naturellement que j'ai proposé une vice-présidence à chacune. J'ai également souhaité de la continuité, comme avec Christian Poulhès à Naucelles qui est conforté dans sa vice-présidence avec un périmètre élargi. Ce choix témoigne aussi de la nécessité d'une pluralité politique pour la bonne marche de l'exécutif. »

La place faite aux nouveaux Maires est aussi importante puisqu'ils sont 10 cette année sur le territoire de l'Agglo. Ils apportent un vent de fraîcheur, une nouvelle vision et c'était primordial de leur

faire une place pour qu'ils aient la pleine possibilité de porter des dossiers et pousser des projets.

La contrepartie de cette décision a été de réduire la représentativité des Aurillacois au sein de cet exécutif. Ainsi, seulement 4 Vice-Présidents d'Aurillac ont été élus pour ce nouveau mandat, contre 6 auparavant. »

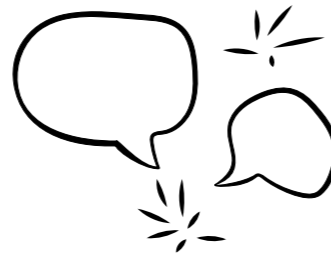
**Le Conseil d'Installation d'Aurillac Agglo s'est tenu le 14 avril dernier, date à laquelle le nouvel exécutif a pris ses fonctions. Comment voyez-vous la gouvernance au cours de ce mandat ?**

« Je ne crois que très peu à une gouvernance verticale. Nous sommes dans un territoire à taille humaine, où les habitants peuvent facilement croiser et interpeler leurs élus sur les choses qui vont bien ou qui vont mal. Comme pour mes collègues Maires, cela m'arrive tous les jours et il nous faut être en capacité d'entendre ces témoignages et d'y répondre. Il nous faut donc mettre en place une gouvernance la plus horizontale possible, de manière à coller au plus près aux réalités du terrain. »

C'est pour cela que la majorité des instances intercommunales sera délocalisée dans les communes ou dans les équipements communautaires afin que chacun puisse pleinement s'approprier le territoire et ses enjeux. »

**Ensemble, vous allez également écrire un Projet de Territoire. Pouvez-vous, déjà, nous en dire quelques mots ?**

« Je pense sincèrement qu'une Agglomération comme la nôtre ne peut fonctionner sans



un Projet de Territoire. Cela nous permet de nous projeter collectivement à l'horizon 2030, 2040 voire 2050. Il s'agit de savoir ce que l'on souhaite faire tous ensemble à l'échelle du territoire intercommunal, tout en traduisant nos projets municipaux respectifs.

On va se questionner sur notre positionnement au niveau départemental et régional du point de vue de l'économie, du tourisme et du développement de manière générale. En découleront les politiques d'accueil de populations : logement, urbanisme, déchets... Certaines décisions seront prises rapidement, d'autres à l'horizon de 3-4 ans, d'autres enfin sur plusieurs décennies. Cette vision à long terme est le meilleur moyen pour l'Agglomération de se débarrasser de toute logique politicienne et, ainsi, assurer la continuité de projets fondamentaux au fil des mandats.

À mon sens, ce Projet de Territoire devra s'appuyer sur deux jambes : dynamisme et durabilité. Le dynamisme correspond à notre capacité à créer de la richesse sur le territoire. Par durabilité, j'entends des orientations de long terme qui nous permettront de séduire des populations en quête d'un cadre de vie meilleur. Je pense notamment aux habitants de grandes métropoles embolisées, comme Lyon, Bordeaux ou encore Paris qui vont fuir la chaleur, la pollution, les embouteillages. Ces critères seront très bientôt un vecteur d'attractivité, nous en sommes convaincus. Le futur eldorado, c'est ici ! »

**A quelle date pensez-vous pouvoir le présenter en Conseil Communautaire ?**

« J'ai demandé aux services de l'Agglomération, car les agents en seront les premiers acteurs, que ce Projet de Territoire soit rédigé au cours des prochains mois. L'objectif est qu'il soit voté avant la fin de l'année. De cette manière, nous pourrions nous acheminer, dès 2027, vers l'exécution de ce Projet. On y travaille donc déjà, avec la création notamment de groupes thématiques dans lesquels des partenaires extérieurs interviennent. Je crois en l'intelligence collective et plus on est nombreux, plus nous sommes intelligents pour écrire un plan de cet ordre. »

**Enfin, le développement économique et l'attractivité ont occupé une place importante dans votre campagne électorale. Quelles mesures souhaitez-vous rapidement mettre en place ?**

« Effectivement, je suis convaincu que la santé des entreprises est le reflet de la santé d'un territoire. La fiscalité des entreprises est le premier financeur du service public. Beaucoup de ce que l'on peut faire pour les habitants dépend de ce l'on peut faire pour le monde économique. Cela passe par le développement d'entreprises déjà présentes

comme par le développement d'une stratégie foncière efficace qui nous permettra d'accueillir de nouvelles entités.

L'une des premières mesures est donc reliée à la révision générale du PLU-i-H, actuellement en cours. Elle réside dans l'identification de zones pouvant permettre le développement économique. L'un de nos objectifs, partagés notamment avec Patrick Boisset, 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge du Développement économique, c'est que tout entrepreneur en visite à Aurillac reparte en ayant vu, a minima, deux terrains disponibles. Il ne s'installera peut-être pas l'un d'entre eux, mais il pourra au moins se rendre compte de l'environnement économique du territoire, les dessertes, les services... Tout cela repose sur un diagnostic approfondi qui est, à mon sens, primordial. »

## À voir et à écouter

Tourisme, économie, travail avec les autres Collectivités... L'intégralité de l'interview est disponible en vidéo sur la chaîne YouTube d'Aurillac Agglomération.

Pour y accéder, flashez le QR-Code ci-contre :





# À l'école des pollinisateurs et de la biodiversité

Et si la cour d'école devenait un refuge pour les pollinisateurs ? À travers un programme pédagogique mêlant observation, jeux de rôle et ateliers pratiques, l'Agglomération sensibilise les élèves à la biodiversité... et les invite à passer à l'action.



« À votre avis, ici c'est un fast-food ou un restaurant étoilé pour les pollinisateurs ? » Dans la cour de l'école de Sansac-de-Marmiesse, la question fait sourire... et réfléchir. Devant les élèves de CM1 et CM2, Jérôme Château, responsable du site de La Plantelière, lance les bases d'un apprentissage pas tout à fait comme les autres. « Au fait, vous savez ce qu'est la pollinisation ? »

Dans le cadre du label Territoire Engagé pour la Nature, obtenu en 2023, l'Agglomération a développé un programme pédagogique autour des pollinisateurs, à destination des scolaires. Pour cette première année, trois écoles du territoire participent à la démarche : Sansac-de-Marmiesse, Ytrac et Saint-Simon. Au total, chaque classe bénéficie de trois interventions, animées par des agents spécialisés de l'Agglomération et des étudiants en service-civique. La pre-

mière étape consiste en un diagnostic de terrain durant lequel les élèves sont invités à observer leur environnement immédiat et à identifier les aménagements favorables à la biodiversité.

## Analyser, découvrir et agir

« Aujourd'hui, on analyse la cour de l'école, précise Jérôme. On leur demande de repérer les restaurants et les cachettes potentiels des pollinisateurs. Ensuite, à l'aide d'un questionnaire ludique, ils évaluent ce qui leur semble bénéfique ou non. » Le deuxième atelier prend, quant à lui, la forme d'un jeu de rôles. Journaliste, jardinier, animateur ou encore paysagiste, chaque élève se voit confier une mission qui lui permet de découvrir le rôle essentiel de ces espèces

dans notre écosystème. « Ce sont des générations qui sont déjà sensibilisées à l'environnement, explique Céline Philippe-Hubert, directrice et professeure des écoles à Sansac-de-Marmiesse. Ici d'autant plus. Nous sommes une école labellisée E3D par l'Éducation Nationale donc nous travaillons en ce sens toute l'année. Nous mettons en place une sensibilisation au tri, nous élisons des éco-délégués, nous organisons des opérations de ramassage des déchets à l'extérieur de l'école, nous cultivons un jardin partagé... »

Ce cycle d'interventions s'intègre donc, naturellement, aux actions déjà mises en place et permet d'aller encore plus loin. Après l'analyse et la découverte approfondie des pollinisateurs, les élèves ont l'occasion d'agir concrètement en faveur de la biodiversité en construisant un abri. « Lors du troisième atelier, nous allons créer une

haie sèche, détaille Jérôme. Nous allons également planter des haricots, des capucines afin que les élèves puissent régulièrement voir les bienfaits des pollinisateurs dans le développement de ces plantes. » Ce temps fort sera également un moment de transmission. « Ces interventions sont pensées pour des enfants scolarisés en CE2, CM1 ou CM2. Mais, au cours de cette dernière rencontre, nous allons associer les plus petits pour faire une sorte de passation des connaissances acquises. »

« C'est toujours intéressant pour nous d'avoir ce type d'interventions extérieures, complète Céline Philippe-Hubert. Ce sont des moments privilégiés, qui apportent un regard extérieur et enrichissent les apprentissages. » Au travers de ces nouvelles actions, le label Territoire Engagé pour la Nature continue ainsi de fédérer les communes, les élus, les agents et les habitants autour d'une ambition commune : préserver et restaurer la biodiversité locale.

## Nouvelles prairies fleuries

Cette année, trois nouvelles communes de l'Agglomération ont rejoint activement la démarche : Jussac,

Naucelles et Laroquevieille. Chacune met en œuvre des actions adaptées à son territoire. « À Jussac et Laroquevieille, par exemple, nous avons aménagé des prairies fleuries dans les cimetières, illustre Jérôme. Elles permettent de réduire l'entretien de ces espaces tout en offrant un refuge pour les insectes pollinisateurs et une nouvelle esthétique à ces lieux de mémoire. C'est une super idée qui concilie différents objectifs ! »



# Le Cantal à l'honneur pour un 14 juillet historique

La 113<sup>e</sup> édition de la Grande Boucle qui s'élancera de Barcelone le 4 juillet 2026, promet un passage mémorable au cœur du Massif central. Le peloton comptera 184 coureurs, répartis dans 23 équipes, engagés dans la conquête du maillot jaune.

## Une étape 100% cantalienne

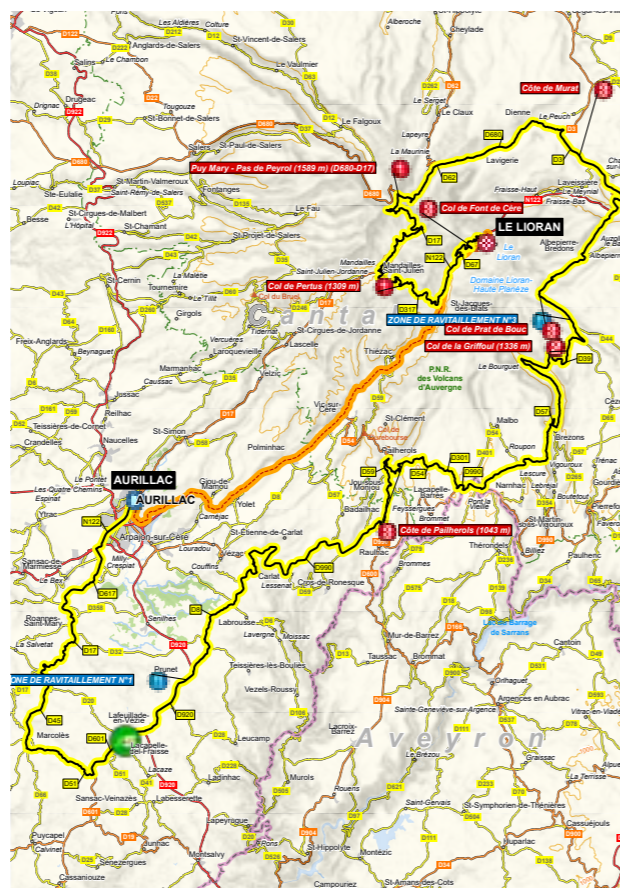
Le 14 juillet 2026, la 10<sup>e</sup> étape reliera Aurillac au Lioran sur un parcours de 167 km intégralement dessiné sur les routes cantaliennes. Ce tracé, qualifié de véritable étape de montagne, affiche un dénivelé positif impressionnant de 3 900 mètres.

Le peloton traversera des paysages emblématiques du département, de la Châtaigneraie aux sommets volcaniques, offrant un magnifique spectacle sportif et mettant à l'honneur la beauté de nos paysages.

### Parmi les points clés de l'étape, on retrouve :

- Le Pas de Peyrol (Puy Mary), plus haut col routier du Massif central (1589 m)
- Le Col de la Griffoul, une ascension inédite sur le Tour (1336 m)
- D'autres cols majeurs tels que Prat de Bouc, le Pertus et Font de Cère avant l'arrivée finale à la station du Lioran.

Le choix du 14 juillet pour cette étape renforce la dimension festive de l'événement ! Le public pourra profiter du passage de la caravane et encourager les coureurs dans plusieurs communes de l'Agglomération comme Carlat, Labrousse ou Mandailles-Saint-Julien. La journée de repos du 13 juillet à Aurillac sera également une occasion unique pour les fans d'approcher les équipes et de s'imprégner de l'atmosphère du Tour.



## Deux journées d'animations au cœur du territoire

À l'occasion du passage du Tour de France, de nombreuses animations gratuites pour petits et grands sont organisées à plusieurs endroits du territoire.

### À Aurillac

Tout au long de la journée du 13 juillet, plusieurs animations viendront rythmer le centre-ville d'Aurillac :

- Initiations draïsiennes et BMX proposées par Session Libre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h au square Vermenouze et place Gerbert.
- Animation « Vélos Rigolos », de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, place des Carmes.
- Spectacle « Show Vélo » de la compagnie Les Enjolveurs, avec deux déambulations de 50 minutes en centre-ville à 14h30 et 16h30.
- Vélo à smoothie proposé par Sodexo, de 14 h à 18 h place de l'Hôtel de Ville.
- Animation Ici Pays d'Auvergne, de 14 h à 18 h au square Vermenouze.
- Journée de promotion de l'agriculture cantalienne par les Jeunes Agriculteurs du Cantal et la FDSEA, de 11 h à 1 h du matin, Jardin des Carmes.

Toujours lundi 13 juillet, la place de l'Hôtel de Ville accueillera également « L'entre deux étapes », une animation proposée par l'équipe World Tour Lotto-Intermarché de 11 h à 17 h :

- Rencontre avec les coureurs à 11 h.
- Dégustation food-truck à 12 h.
- Jeux, quiz, roue de la chance et distribution de goodies de 13 h à 14 h.
- Bingo géant de 14 h à 16 h.
- DJ set et goûter à partir de 16 h.

### Ailleurs sur le territoire

#### Carlat :

- 14 juillet : tripoux le matin (9 h) et repas à midi (frites-sau-cisses)

#### Mandailles-Saint-Julien :

- 14 juillet : Land art au col du Perthus animé par GIE Salers
- 14 juillet : Les 10 ans du Virage Dorien dans la montée du col du Perthus

## CYCLISME FÉMININ

Le lundi 13 juillet, dès 8h30, le peloton de l'association « **Donnons des Elles au Vélo** » prendra son envol devant l'Hôtel du Département pour une étape symbolique précédant celle des professionnels. Cette initiative, engagée en faveur de la visibilité du cyclisme féminin, consiste à réaliser, la veille, l'intégralité du tracé emprunté par les coureurs professionnels du Tour de France. Une manière symbolique et festive de mettre à l'honneur la pratique féminine du vélo tout en permettant au public d'accompagner les participantes sur les routes cantaliennes.

Intéressés ? Alors inscrivez-vous, dès le 3 juin, pour accompagner l'association sur les routes du Cantal ! Plus d'infos sur [donnonsdeselles.net](http://donnonsdeselles.net)



## CONSEILS AUX VISITEURS :

Face à l'affluence exceptionnelle attendue, il est vivement conseillé d'anticiper les réservations d'hébergement (hôtels, gîtes, campings).

10H55

DÉPART DE LA CARAVANE D'AURILLAC

13H10

GRAND DÉPART DES COUREURS D'AURILLAC

13H10

PASSAGE DE LA CARAVANE AU PAS DE PEYROL

16H36-16H57

PASSAGE DES COUREURS AU SOMMET DU PUY MARY

17H30

ARRIVÉE PRÉVUE DES PREMIERS COUREURS À LA STATION DU LIORAN



## Temps forts du 14 juillet

- Le Village du Tour au Gravier, ouvert toute la matinée jusqu'au départ des coureurs
- La présentation officielle des équipes sur le podium
- Le passage de la caravane publicitaire environ deux heures avant le départ
- Les stands d'animations ASO au square Vermenouze

Le programme détaillé et les horaires complémentaires seront précisés ultérieurement par les organisateurs du Tour de France.

## AUDILAB, SPÉCIALISTE DE VOTRE AUDITION

**Audilab**  
Vivez comme vous l'entendez

2026

PALMARÈS FRANCE Capital  
**MEILLEURE ENSEIGNE**  
QUALITÉ DE SERVICE  
"Prothèses auditives"  
avec statista

### Et si vous aviez un trouble de l'audition sans le savoir ?

Dès 20 ans, notre ouïe évolue. Souvent, les premiers signes passent inaperçus. Pourtant, **une audition préservée** est la clé pour **vieillir sereinement et rester actif**. Une prise en charge précoce par un professionnel permet de trouver des solutions adaptées à chacun.

### Un accompagnement sur mesure par l'enseigne n°1

Chez Audilab, **élu Meilleure Enseigne 2026 par le magazine Capital<sup>(1)</sup>**, nous vous guidons à chaque étape. Après un **bilan auditif gratuit<sup>(2)</sup>**, nous assurons la coordination avec votre médecin. Avec sa prescription médicale, nous vous faisons découvrir les différents modèles d'aides auditives de dernière génération dont **des appareils entièrement remboursés<sup>(3)</sup>**. Un **essai gratuit de 30 jours<sup>(4)</sup>** vous permet de tester librement vos aides auditives en conditions réelles. Ces dernières années ont été riches en innovations technologiques et il est désormais possible de profiter d'une aide auditive en totale discrétion. Avec **Oticon Zeal, la toute nouvelle génération d'appareil**, le champ des possibles est repoussé en matière de confort, de discrétion et de performances sonores.



### Un doute sur votre audition ?

N'hésitez plus à faire le point à l'occasion d'un **rendez-vous gratuit**. En cas de perte même légère, de nouvelles solutions existent pour s'adapter à votre vie.

1. Palmarès réalisé par le magazine Capital, en partenariat avec l'institut d'études Statista, auprès de plus de 15 000 consommateurs. 2. Test non médical. 3. Applicable sur les aides auditives de classe 1 référencées, sous réserve d'une complémentaire santé responsable. Voir les conditions en magasin. 4. Sur prescription médicale. Dispositif médical CE. Audilab Cantal, SARL 8 000 €, RCS Aurillac 834 082 794, 7 av. du Général Milhaud 15130 Arpajon-sur-Cère. Crédit image : Oticon.

**ARPAJON-SUR-CÈRE** : 7 avenue du Général Milhaud - 15130 Arpajon-sur-Cère - **04 71 45 08 08**

# TRAVAUX PUBLICS CANALISATIONS LOCATION TRANSPORT



**Z.A LES QUATRE-CHEMINS - 15250 NAUCELLES - TÉL. 04 71 43 25 26**  
stap15@wanadoo.fr

## LABROUSSE L'ancienne mairie de Labrousse transformée en logement locatif



À Labrousse, l'ancienne mairie connaît désormais une seconde vie. Après le déménagement des services municipaux (mairie, agence postale, ADMR) dans les nouveaux locaux situés face à la place de l'église, la commune a choisi de réhabiliter l'ancienne mairie afin d'y créer un logement locatif.

Ce projet répond à un double objectif : revitaliser le centre-bourg tout en valorisant un bâtiment historique du patrimoine communal. Plutôt que de construire un nouveau logement ailleurs, la municipalité a choisi d'optimiser l'existant en redonnant une fonction utile à cet ancien bâtiment public devenu inadapté aux besoins administratifs actuels.

L'ancienne mairie présentait en effet plusieurs contraintes, notamment des problèmes d'accessibilité, des performances énergétiques insuffisantes et un état général nécessitant d'importants travaux. La transformation permettra ainsi de préserver le bâtiment tout en l'adaptant aux normes et usages

d'aujourd'hui. « Nous avons souhaité donner une seconde vie à ce bâtiment situé au cœur du village, souligne le Maire, Gérard Pradal. Ce projet permet à la fois de préserver notre patrimoine communal et de répondre aux besoins en logements sur la commune. Nous enregistrons régulièrement des demandes de logements et il était important pour la municipalité d'agir concrètement pour maintenir l'attractivité du centre-bourg. »

Les travaux, lancés à la fin de l'année 2025, comprennent une rénovation énergétique complète, un réaménagement intérieur ainsi que l'aménagement des combles afin de gagner en superficie habitable. La maîtrise d'œuvre a été confiée à Cantal Habitat. Pour un montant total de 180 000 €, la Commune de Labrousse a bénéficié de différents soutiens financiers de l'État (DETR), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département du Cantal (Fonds Cantal Solidaire), ainsi que d'Aurillac Agglomération (fonds de soutien).

## SAINT-CIRGUES- DE-JORDANNE Un salon du livre, mais pas seulement...

L'association *Les Mots d'Albella* organise un *Moment d'Art à Z*, un rendez-vous culturel placé sous le signe de la littérature, de la musique et du partage, les 10 et 11 juillet 2026 à Saint-Cirgues-de-Jordanne. Les festivités débuteront le 10 juillet à 20 h avec un concert lyrique de Martina Henrich qui propose un voyage entre les cultures et les époques, utilisant sa voix comme un lien universel.

Le 11 juillet, de 10 h à 18 h, la place du village accueillera le salon du livre ainsi que de nombreuses animations tout au long de la journée. Le public pourra rencontrer plusieurs auteurs invités pour cet événement : Laure Audréi, Marie-Pierre Besson, Jacques Bienvenu, Alain Cangina, Didier Courtine, Gérard Diff, Henry-Noël Ferraton, Michèle Labrousse, Robert Madial et Rémi Ros. Le tout, sous une ambiance piano jazz grâce au musicien Arnaud Lafon, pianiste reconnu pour son goût particulier pour le vieux jazz des années 30.

Plus d'informations sur le site [lesmotsdalbella.fr/Evenements](http://lesmotsdalbella.fr/Evenements)

## SAINT-SIMON FESTI'TOUCH : une journée à vivre ensemble, le 20 juin

Il y a des événements que l'on regarde, et d'autres que l'on vit ! Le FESTI'TOUCH, organisé le 20 juin prochain au stade du Pontail à Saint-Simon, fait résolument partie de ces moments à partager. Au cœur de la journée, un tournoi de *touch rugby*, ouvert à tous, invite chacun à jouer dans un esprit de plaisir et de convivialité. Sans contact ni pression, débutants comme confirmés trouvent naturellement leur place sur le terrain. À partir de 15 h, l'ambiance sportive laisse place à une atmosphère de festival, rythmée par la musique, les animations et l'espace restauration-buvette. La soirée atteindra son point d'orgue avec les performances de Jordan Patural et Morgan Nagoya, avant un final spectaculaire.

Pour assurer la sécurité de tous, Aurillac Agglo met à la disposition des festivaliers des navettes gratuites entre le square Gambetta à Aurillac et le stade du Pontail. Avec une fréquence de 30 minutes, les allers sont programmés de 15 h à 17h30 et les retours de 0h30 à 2h30.

Plus d'informations et billetterie sur les réseaux sociaux de l'événement : @festi\_touch

## Assainissement

### Les lingettes sont les pires ennemis de vos canalisations... et polluent les rivières

On vous explique pourquoi !



Jetées dans les toilettes, les lingettes deviennent un véritable fléau pour les réseaux d'assainissement. Bouchons, pannes, surcoûts... et pollution des milieux naturels : les conséquences sont lourdes. Et elles ne sont pas les seules à générer des dysfonctionnements ! Adopter les bons gestes, c'est protéger à la fois les installations et l'environnement.

Elles sont le cauchemar de tout système d'assainissement. Qu'elles soient dites « jetables » ou « biodégradables », les lingettes ne doivent jamais se retrouver dans les toilettes. En effet, si le papier toilette se décompose en quelques heures, les lingettes, souvent composées de fibres de plastique, mettent près de 90 jours à se dégrader. Une fois dans les réseaux, elles s'accumulent et forment d'énormes bouchons solides pouvant causer des débordements et de graves dégâts dans les canalisations des habitations comme dans les stations. Elles y abîment, notamment, les installations mécaniques et bouchent les pompes causant environ 60 % des pannes. Les interventions de dépannage nécessaires, en grande majorité manuelles, représentent un surcoût annuel moyen de 15 % pour la collectivité. Pour les privés, les frais de débouchage peuvent aussi atteindre plusieurs centaines d'euros.

Outre les conséquences techniques et financières, les lingettes ont un impact environnemental non négligeable. Mélangées aux eaux usées, elles libèrent des microparticules de plastique qui ne peuvent être éliminées lors du traitement des effluents dans les stations. Ces pollutions se retrouvent alors dans le milieu naturel, les rivières, fleuves et océans.

Les lingettes ne sont pas les seules ennemies des stations. Les huiles de cuisson, restes de peinture, solvants, hydro-

carbures, produits ménagers concentrés ou médicaments périmés n'ont pas leur place dans l'évier ou les toilettes. Ces substances perturbent également le traitement biologique des eaux usées, encrassent les réseaux, forment des dépôts gras et contaminent durablement les milieux aquatiques. Pour éviter l'ensemble de ces désagréments, un seul message à retenir : les toilettes ne sont pas une poubelle !

#### Les bons gestes à adopter

Les lingettes (ainsi que les protections périodiques) doivent être jetées dans la **poubelle noire**. Les rouleaux de papier toilette peuvent, quant à eux, être jetés dans la **poubelle de tri**.

Les huiles de friture en **déchetterie**.

Les solvants, restes de peinture, etc. sont à déposer **en déchetterie dans la filière Déchets Diffus des Ménages (DDM)** à la déchetterie des Quatre-Chemins uniquement.

Les médicaments, quant à eux, doivent être ramenés **à la pharmacie**.

Voici le récapitulatif des principaux travaux que l'Agglo réalise dans vos communes

#### travaux en cours ou à venir

##### ARPAJON-SUR-CÈRE

› Réhabilitation du réseau d'eau potable et réhabilitation partielle des collecteurs des eaux unitaires et d'eaux pluviales avant aménagement de voirie, rue Louis Dausier

##### AURILLAC

› Réhabilitation du collecteur unitaire des eaux et du réseau de distribution en eau potable, rue du Docteur Mallet  
› Réhabilitation branchements plomb Belbex et place de la Paix

##### JUSSAC

› Sécurisation de l'alimentation en eau potable, le Mercadier

##### LACAPELLE-VIESCAMP

› Reprise du collecteur d'eaux usées, RD 18

##### MANDAILLES-SAINT-JULIEN

› Réhabilitation des réseaux d'eau potable, bourg de Saint-Julien-de-Jordanne

##### REILHAC

› Réhabilitation des réseaux d'eau potable et de collecteur d'eaux usées, lotissement de Recoulet  
Déviation de la collecte des eaux pluviales en co-financement avec la commune, rue des Cimes

##### SAINT-PAUL-DES-LANDES

› Réhabilitation des réseaux d'eau potable et du collecteur d'eaux usées, RD 120

##### VELZIC

› Réhabilitation des réseaux d'eau potable, Clavières et Mousset

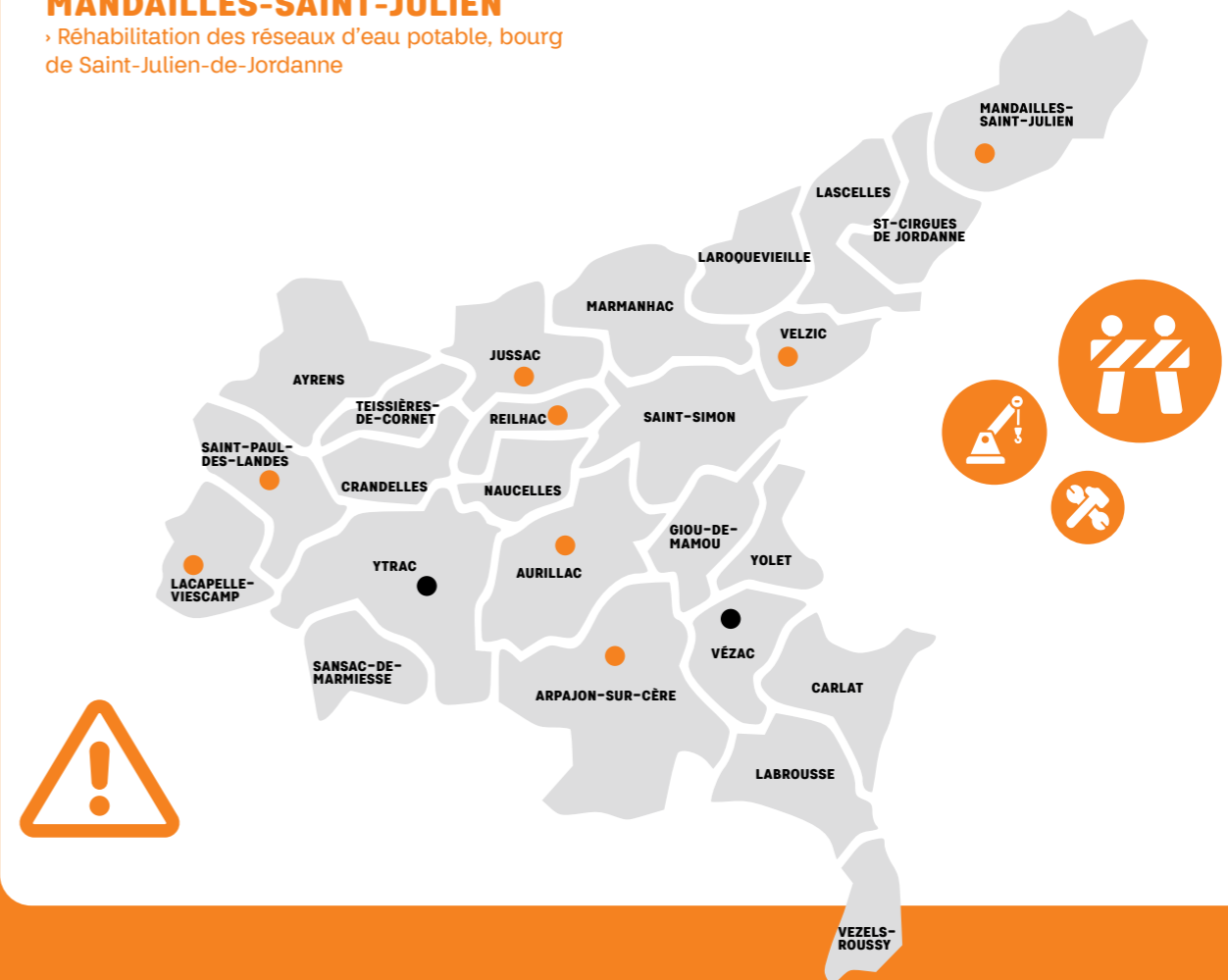
#### travaux terminés au 8 juin 2026

##### VÉZAC

› Remplacement du réseau d'eau potable, Trémoules

##### YTRAC

› Déplacement du réseau d'eau potable, Bellevue



**Exposition « Pentes »**

→ Les Ecuries, jardin des Carmes, Aurillac  
jusqu'au 28 février 2027

**Exposition de photographies de Lee Jeong-Hyeon,**

→ Les Ecuries, jardin des Carmes, Aurillac  
jusqu'au 20 juin

**Exposition « Ombres et lumières » de Gérard Berlioux**

→ Hall d'exposition de la Mairie, Saint-Paul des-Landes  
jusqu'au 31 juillet

**Concert chorale et guitare par le centre social de la vallée de l'Authre**

→ Salle polyvalente, Jussac  
12 juin

**Café sénior en partenariat avec le centre socioculturel "À la Croisée des Autres"**

→ Saint-Paul-des-Landes  
12 juin

**Spectacle « Conversation avec Marceline » de la compagnie Uz et Coutumes**

→ Médiathèque, Aurillac  
13 juin, 15 h

**Concours de pétanque**

→ Parking route du Goul, Labrousse  
13 juin, 13h30

**Forum des associations intercommunales organisé par le centre social de la vallée de l'Authre et Familles Rurales Jussac**

→ Salle polyvalente, Jussac  
13 juin

**Fête de la Saint-Jean**

organisée par le comité des fêtes

→ Salle des fêtes, Teissières-de-Cornet  
13 juin

**Gala des Digitales Ytracoises organisé par Jordanime**

→ Salle événementielle, Ytrac  
14 juin à 20h30 et 15 juin à 15h30

**Concert « Quintette Phénix » (cf. p.11) dans le cadre d'Impulsions Musicales,**

→ Cour d'école, Arpajon-sur-Cère  
19 juin, 20h30

**Concours de pétanque organisé par le Tilleul Reilhacois**

→ Reilhac  
19 juin, 19h30

**Fête de la musique**

organisée par l'association Les Quatre Saisons

→ Bar l'Ytracois, Ytrac  
19 juin, 19h30

organisée par le comité des fêtes

→ DJ David et concert « le top du Top 50 », foodtrucks, Promenade de Sports, Jussac  
20 juin

→ Marché gourmand, Laroquevieille  
20 juin

organisée par l'association « Les Terrons »

→ Centre commercial, Vézac  
20 juin, 19h30

→ Aurillac  
21 juin, à partir de 17h30

**Festival « Dans le rétro » organisé par les Bancaliés**

→ Exposition de véhicules anciens et vide grenier de mécanique ancienne, le Bourg, Lacapelle-Viescamp  
20 et 21 juin

**Tournoi de sixte organisé par l'AS Naucelles et l'US Crandelloise**

→ Joueurs vétérans, Naucelles  
20 juin

**Fête de l'école des Volcans d'Auvergne**

→ Ytrac  
20 juin

**Fête patronale organisée par le comité des fêtes**

→ Saint-Paul-des-Landes  
26, 27 et 28 juin

**Fêtes des écoles**

→ Naucelles  
26 juin

→ École du Bex à Ytrac,  
26 juin

→ Reilhac, salle polyvalente à Jussac  
27 juin

→ Salle de sport à Vézac  
27 juin

**Conférence d'Elliott Sadourny « Les villas romaines des cités arverne et vellave »**

→ Ostal del Telh, Aurillac  
27 juin, 15 h

**Exposition « Par le pouvoir du Mangas »**

→ Médiathèque, Saint-Paul-des-Landes  
du 2 juillet au 25 août

**Concert « Youth Symphony Orchestra » de Blue Lake**

organisé par le Lion Club  
→ Théâtre, Aurillac  
4 juillet, 20h30

**Festival gastronomique « Les Goudots Gourmands »**

→ Aurillac  
du 3 au 5 juillet

**Repas des chasseurs organisé par l'ACCA**

→ Salle polyvalente, Vézac  
4 juillet, 11h30

**Concours de pétanque, 35ème nationale**

→ Terrain de pétanque, Ytrac  
4 et 5 juillet

**Animation « Partir en Livre : Les Super-Héros »**

en partenariat avec la médiathèque d'Ytrac,  
→ Médiathèque, Saint-Paul-des-Landes  
du 6 au 11 juillet

**Étape du Tour du Cantal Pédestre**

→ Naucelles  
10 juillet

**Salon du livre "Moment d'Art à Z" (cf. p.29) organisé par Les Mots d'Albella**

→ Saint-Cirgues de-Jordanne  
10 et 11 juillet

**Soirée Latino Groove**

→ Foyer du Bex, Ytrac  
11 juillet

**Départ du Tour de France**

→ Aurillac  
14 juillet

**Fête nationale**

→ Aurillac  
14 juillet, dès 20 h

**Festival Festi Jump**

→ Aurillac  
du 16 au 19 juillet



**Concours de pétanque organisé par le Tilleul Reilhacois**

→ Reilhac  
17 juillet, 19h30

**Festivités du Bex organisées par Feeling 15**

→ Ytrac  
du 17 au 19 juillet

**Concours de pétanque « journée de l'inclusion » organisé par le Tilleul Reilhacois**

→ Reilhac  
18 juillet

**Fête patronale**

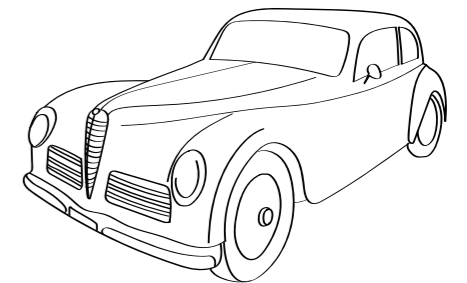
→ Laroquevieille  
18 et 19 juillet

**Vide ta chambre organisé par le CCAS**

→ Salle des fêtes, Teissières-de-Cornet  
19 juillet

**Exposition rétro-mobile et concours d'élégance organisés par Torpedo club du Cantal**

→ Halle de Lescudilliers et parc de la Fraternité, Aurillac  
25 et 26 juillet



**Concours de pétanque organisé par La Boule Vézacoise**

→ Terrain de sport, Vézac  
25 juillet

**Concert violon-alto, piano avec Rolland Cheney**

→ Église Sainte-Madeleine, Le Bourg, Lacapelle-Viescamp  
26 juillet, 16 h

**Course de vélo « prix Roland Cornet » organisée par le Vélo Sprinter Club Aurillacois**

→ Stade du Bex, Ytrac  
26 juillet

## L'histoire de l'information

Chris Haughton

Thierry Magnier romans Jeunesse,  
2025

À l'heure où l'intelligence artificielle, les réseaux sociaux et le flux permanent d'informations bouleversent notre quotidien, Chris Haughton propose un ouvrage passionnant pour mieux comprendre comment l'humanité en est arrivée là. C'est à travers des visuels graphiques et des fresques historiques que l'auteur retrace l'évolution de l'information, depuis les premières peintures rupestres et l'apparition du langage, jusqu'au numérique et à l'IA.

Ce livre est pensé comme un véritable voyage à travers le temps et les civilisations. Il permet d'explorer les grandes révolutions qui ont transformé la manière de communiquer mais aussi de transmettre le savoir afin de mieux comprendre le monde : l'invention de l'écriture, la naissance de l'imprimerie, l'essor des sciences, l'apparition des premiers ordinateurs ou encore plus récemment le développement des réseaux sociaux. Le tout est abordé de façon claire et accessible grâce à des illustrations et explications pédagogiques. Au fil des pages, le lecteur découvre aussi des thématiques très actuelles comme la désinformation, les médias ou encore les enjeux liés à l'intelligence artificielle.

Documentaire - Jeunesse



## Chimères tropicales

Corinne Morel Darieux  
Éditions Dalvat, 2026

« On entend un dernier balancement, quelques tiges finissent de craquer, et plus un bruit. La forêt s'est figée, tous les chants ont cessé. Les antennes des insectes sont dressées. Une tension inédite fait vibrer l'air, des molécules d'humidité se condensent sur les poils, les lianes transpirent et l'écorce se rétracte sur les jacquiers. Un laps d'éternité suspend le temps. »

Dès les premières pages de ce roman, on est plongé dans une atmosphère à la fois sensuelle et inquiétante, où la chaleur, la nature et les émotions semblent se mêler jusqu'à devenir presque étouffantes, grâce à une écriture très sensorielle presque poétique, aux descriptions riches. Les personnages, fascinants, semblent habités par des tensions intérieures fortes, entre attirance et rejet, désir de fuite et besoin d'ancrage. On ressent leurs émotions de façon très intense, ce qui rend la lecture immersive et parfois dérangement, mais toujours captivante. Ainsi, le roman brouille les frontières entre le réel et l'imaginaire. Cette ambiguïté donne au récit une dimension quasi hypnotique qui pousse le lecteur à s'interroger en permanence.

Chimères tropicales est un roman marquant, troublant et profondément original, recommandé à ceux qui aiment les histoires qui sortent des sentiers battus.

Littérature adultes - Fiction



## INFOS PRATIQUES



### AURILLAC AGGLOMÉRATION VOUS ACCUEILLE :

18, place de la Paix - 15000 Aurillac  
04 71 46 86 30  
Accueil du public de 8 h à 12 h  
et de 13h30 à 17h30

### RÉGIE DE L'EAU

18, place de la Paix - 15000 AURILLAC  
04 71 46 86 38

### CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc - 15000 Aurillac  
Eau et assainissement : 04 71 46 48 50  
Déchets et tri sélectif : 04 71 46 48 50  
Urgence eau/assainissement :  
04 71 46 48 60

### ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 place des Carmes - 15000 Aurillac  
04 71 46 86 31

### DÉCHETTERIE DES QUATRE-CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES  
04 71 43 05 76  
Du lundi au samedi, de 8 h à 12h15  
et de 13h30 à 18 h

### DÉCHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC  
04 71 64 51 08  
Du lundi au samedi, de 8 h à 12h15  
et de 13h30 à 18 h

### STABUS

04 71 48 53 00  
Boutique : 3 avenue Gambetta  
15000 Aurillac  
Siège : 8 rue Denis Papin - 15000 Aurillac  
stabus.fr

### MÉDIATHÈQUE

Rue du 139° RI - 15000 Aurillac  
04 71 46 86 36  
mediatheque.aurillacagglo.fr

### CENTRE AQUATIQUE

Rue du D' Béraud - 15000 Aurillac  
04 71 48 26 80  
centreaquatique.aurillacagglo.fr

### OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'AURILLAC

7, rue des Carmes - 15000 Aurillac  
04 71 48 46 58  
www.paysaurillactourisme.com

### STRUCTURE INFO-JEUNES

Cf. Médiathèque du Bassin d'Aurillac  
Rue du 139° RI - 15000 Aurillac  
04 71 46 86 20

### GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 Aurillac  
04 71 48 88 06  
cantal.auvergnerhonealpes.soliha.fr

### AÉROPORT MARIE MARVINGT

Ligne aérienne et Tour de contrôle  
04 71 64 50 00

### SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 Aurillac  
04 71 63 88 10  
seba15.fr / seba15@seba15.fr

## AURILLAC AGGLO

3, place des Carmes  
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex  
Tél : 04 71 46 86 30  
www.aurillacagglo.fr  
contact@aurillacagglo.fr

Suivez Aurillac Agglo sur



### AGGLO MAG

Directeur de la publication : Patrick Casagrande  
Rédacteur en Chef : Laura PRADAL  
Rédaction : Elsa BRUGÈRE, Carole GIRE, Louise NUNES, Laura PRADAL  
Conception : Service Communication  
Illustrations et infographies : Lise Del Barco  
Photos : Service Communication, Romain Fel, Christian Genot, Adobe Stock  
Service Communication d'Aurillac Agglomération - Tél : 04 71 46 86 30  
Email : com@aurillacagglo.fr

Régie publicitaire :  
Aurillac Développement - Thierry BONNET  
Tél : 04 71 46 86 50  
Email : thierry.bonnet@aurillaccongres.com  
Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac)  
N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 30 550 ex  
Ce document est imprimé sur du papier  
provenant de forêts gérées durablement,  
avec des encres végétales

# PRENEZ *la* navette ESTIVALE

VIVEZ L'ÉTÉ DE LAC  
EN MONTAGNE

*Lignes estivales*

**Mandailles-Saint-Julien  
Puech des Ouilhes**

**du 4 juillet au 31 août**  
7 jours/7,

Correspondance avec les Lignes du Volcan

[www.stabus.fr](http://www.stabus.fr)

